Îles Vierges britanniques

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Les Îles Vierges britanniques comptent une convention fiscale en vigueur, comme l'indique leur réponse au questionnaire d'examen par les pairs.

Cette convention n'est pas conforme au standard minimum et ne fait pas l'objet d'un instrument de mise en conformité.

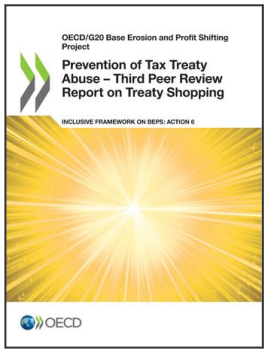
Les Îles Vierges britanniques n'ont pas adhéré à l'IM.

B. Difficultés de mise en œuvre

Étant donné que les Îles Vierges britanniques n'ont pas adhéré à l'IM ni appliqué de mesures de lutte contre le chalandage fiscal dans leur convention, le Secrétariat leur proposera son aide pour élaborer un plan de mise en œuvre du standard minimum en vue de renforcer leur réseau de conventions.

Synthèse de la réponse de la juridiction - Îles Vierges britanniques

	Partenaires de convention	Conformité avec le standard	Si conforme, méthode choisie	Signature d'un instrument de mise en conformité	Méthode choisie dans l'instrument de mise en conformité (si différent de l'IM)	Commentaires
1	Suisse	Non	N/C	Non	N/C	



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Third Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/d6cecbb8-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Îles Vierges britanniques », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Third Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/c82ee08c-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE